

Gm. 12



5

Suite de la Relation de ce qui s'est passé
à l'avenement de Sa Majesté à la Souve-
raineté de Neufchatel.

LE vendredy 4. de Novembre Son Excellence Monseigneur le Comte de Metternich fit assembler le Conseil d'Etat, où il fut felicité de la part dudit Conseil par Monsieur le Conseiller Guy, qui en est le Doyen, & ensuite l'on y régla de concert avec la Ville, tant les formulaires des sermens mutuels qui devoient se prêter ce jour la entre le Souverain & ladite Ville, que la ceremonie & les formalités dont ils devoient estre acompagnez.

Ensuite le Conseil de Ville monta en corps au Chateau pour feliciter Son Excellence sur l'avenement de Sa Majesté à la Souveraineté & pour luy donner des assurances de sa soumission & de sa fidelité; Ce fut Monsieur Bulloz Maître-bourgeois en Chef qui porta la parole & fit le Discours suivant.

MONSEIGNEUR,

LA Joye que répand dans nos Coeurs, l'advenement de Sa Majesté à la Souveraineté de cett' Etat, est si grande & si vive qu'elle nous ôte la liberté de l'exprimer convenablement; Uniquement occupés du bien inestimable qui nous arrive & aux peuples de nostre patrie, nous nous abandonnons à la contemplation du bon-heur dont nous allons jouir sous l'Eclat du Diademe & la douceur de la domination du Grand ROY, nostre légitime & Prince Souverain. S'il y avoit quelques choses qui pût donner de l'accroissement à la haute reputation de Vostre Excellence, ce seroit sans contredit le succès heureux de vostre Ministère dans cette importante affaire. Nous vous en felicitons de tout nostre cœur, & vous voulés bien aussi Monseigneur que

A

nous

nous félicitons nous mêmes de l'évenement heureux dont la Divine Providence nous favorise en ce jour, & que nous faisons dès à présent des protestations solennelles de nostre haute Veneration, & de nostre fidélité inviolable pour Sa Majesté & de nostre profond respect & soumission pour vostre Excellence.

Les Deputez de la Bourgeoisie de Vallengin au nombre d'environ Quarante en firent autant leur parole, étant portée par Monsieur Matthey Lieutenant de Vallengin, & leur Premier Maîtrebourgeois, qui fit le Discours qui suit.

La Providence divine ayant appelé pour être Souverain de cet Etat Sa Majesté le Roy de Prusse qui est représenté si glorieusement en ce Pays par Vostre Excellence, Nous venons selon nos justes devoirs au Nom de la Bourgeoisie & de tous les Peuples dependants du Comté de Vallengin vous féliciter sur cet heureux évenement. Et en même tems vous faire & offrir avec soumission pour ce grand Monarque nos hommages les plus profonds.

La perte que nous avons faite par la mort de nôtre Grande & dernière Princesse ne pouvoit estre mieux ny plus heureusement réparée, qu'en plaçant sur le Trone de cet Etat un Prince si digne de le remplir, & de regner.

Il nous est bien glorieux de nous voir aujourd'huy soumis à un si Grand & si Puissant Monarque, & de vivre à havenir sous l'ombre de sa Protection, Prince qui pendant tout le cours de sa vie à donné de si grande marque de son zèle pour la Religion protestante & qui employe sa puissance & ses Trésors pour la protéger, & pour maintenir & conserver la liberté de l'Europe.

Un Roy dont la renommée annonce par tout ses Triomphes & ses héroïques exploits aussi bien que sa grande Pieté sa Charité, sa Clemence & sa genereuse bonté,

Dieu l'ayant accordé à nos souhaits & en sa grace nous devons augurer de son Regne une félicité parfaite & qu'il sera nos delices comme il best de ses autres sujets.

Ce

Ce n'est pas sans cause que tout le Peuple tourne aujourd'hui les yeux sur ce nouveau Prince, qu'il regarde comme un riche présent du Ciel & qu'on n'entend par tout que benedictions & actions de Grace à Dieu. Les Transports de joye avec laquelle tous ceux du Comté de Vallengin ont appris cette agreable nouvelle, retentissent & éclatent de toutes parts.

Cette joye est d'autant plus parfaite que tout ce pays admire le grand discernement du Roy par le digne choix qu'il a fait de Vostre Excellence pour faire valoir ses Légitimes droits sur la Souveraineté de cét Etat. Il faloit un Ministre de vostre merite pour faire revivre des prétentions justes à la verité, mais que le tems avoit comme en sevilie & mise dans l'oubli.

C'est à vos soins, à vos peines, a vos veilles & à vostre sagesse, a qui on est redevable du bon succès de cette grande affaire à laquelle toute l'Europe étoit si attentive, En surmontant tant d'obstacles, qui paroïssoyent comme impossible. Il ne vous a pas moins été facile de persuader le Juge qu'il vous a été aisé de vous concilier l'estime, l'affection & les Coeurs du Peuple.

Et Monseigneur quoy que nous n'ayons pas l'honneur d'estre connu du Roy, nous osons espérer que comme vous avez eu la bonte d'honorer nôtre conduite de vostre approbation, que vous voudrés bien encore nous accorder vostre puissante protection & recommandation auprès de Sa Majesté nostre Souverain Prince.

Nous vous supplions encore d'assurer Sa Majesté que nous aurons pour sa sacrée personne une profonde veneration, une fidelité & un attachement inviolable pour son service & qu'estans tous animez d'un même zele & d'une ardeur égale, Nous exposerons & sacrifierons nos biens, nos vies & tout ce que nous avons de plus exquis, pour le maintien & l'assermissement de ses légitimes droits & autorités souveraines sur ce pays: Sa Majesté en verra toujours des preuves dans l'obeïssance & la soumission qu'elle trouvera aux Bourgeois de Vallengin; Nôtre soumission à sa domination est d'autant plus volontaire & plus libre, que ce n'est pas ni par la force des Armes, ny par surprise

ny pour nous avoir subjugué, qu'il a été déclaré nôtre Souverain, mais c'est par ce qu'il y a été appelé légitimement par une sentence aussi juste qu'elle a été libre, rendüe par le suprême & souverain Tribunal, seul Competant & independant & fondée sur un droit incontestable, Il est vray qu'un nuage l'a obscurcy pour un tems; mais le Ciel sans doute l'avoit ainsi ordonné pour le deployer avec plus d'eclat sur celuy qu'il avoit destiné pour le faire revivre.

Que nous reste vil dans une si heureuse conjoncture qu'a benir & louer Dieu d'une si grande grace, & qu'à faire des voeux au Ciel comme nous en faisons de très sincères & de très ardents, qu'il affermissè & benie le Regne de nostre Auguste Prince & le rende heureux & florissant, & qu'il nous conserve une vie qui nous est si chere & si precieuse & si utile à l'Eglise. Nous faisons aussi des voeux très sincères & très ardents pour la prosperité de toute sa Maison Royale. Agréez aussi Monseigneur les voeux que nous faisons pour la prosperité & la santé de Vostre Excellence & pour toute vostre Illustre Maison.

Nous vous supplions enfin en nous recommandant à l'honneur de vostre bien veillance, d'agréer les assurances de nos très humbles respects & services.

La Compagnie Ecclésiastique des Pasteurs avoit ausfi fait ses Compliments de felicitation à Son Excellence deja le matin, par la bouche de Monsieur Sandoz, Pasteur à Dombresson & Doyen de ladite Compagnie, dont voicy le discours.

MONSEIGNEUR,

Nostre Compagnie a l'honneur de rendre aujourd'huy, en la personne de Vostre Excellence, ses premiers & tres humbles hommages à Sa Majesté, comme à nostre Souverain Seigneur, & de venir marquer à Vostre Excellence la parfaite joye que nous ressentons de nous voir soumis à la domination de ce Grand Monarque.

Vous

Vous n'ignorés pas sans doute, Monseigneur, combien nous fumes touchés de la perte que nous fimes, il y a quelques mois de nostre bonne Princesse. Nous ne pouvions regarder cette perte, que comme un des plus grands malheurs qui pouvoit nous arriver; Et que comme un triste signe que Dieu, justement irrité contre nous, estoit prest à retirer les graces & les benedictions qu'il avoit repandues jusques alors sur nous dans une si grande abondance. Il nous sembloit, Monseigneur, que nostre Patrie se voyoit menacée d'une ruine presqu'inévitable parce grand nombre de Hauts & illustres Pretendans à cette Souveraineté, qui ne pouvoient que faire naître parmy nous le trouble & la division, presages funestes de la destruction des Etats.

Pourrions nous donc, Monseigneur, donner des bornes à nostre joye, présentement que nous voyons, mais si clairement, que le Seigneur continue à nous aimer, & à nous benir, & que nous pouvons même esperer de devenir les peuples les plus heureux du monde, pas l'investiture qui vient d'estre accordée à Sa Majesté de la Souveraineté de cet Etat, en Vertu des justes & legitimes droits qu'elle y avoit.

Quelle felicité à tous egards n'avons nous pas lieu de nous promettre sous la domination d'un si grand Roy, dont la renommée publie tant de merveilles, qui n'est pas moins grand par sa Sagesse, par sa Justice, par sa bonté, & par sa pieté, qu'il l'est par sa puissance, par l'estendue de ses Etats, & par l'Eclat de sa couronne, que son merite luy à si justement acquise? Nous ne scaurions penser, Monseigneur, à la felicité dont jouissent tous les Sujets de Sa Majesté, & dont elle se montre non pas le Roy, mais le Pere par son application continuelle à les rendre heureux, sans estre penetrés de la plus grande joye dans la pensée, que nous ne serons pas

moins heureux qu'ils le sont, puis que nous avons avec eux l'avantage d'avoir pour Souverain le meilleur, le plus juste, & le plus pieux de tous les Roys. Mais ce qui nous doit toucher particulièrement, nous qui sommes Ministres de la Religion, & nous remplir d'une extreme joye, c'est, que si nous avons vu nostre sainte Religion, fleurir, au milieu de nous, sous le Regne de nos Princes d'une croyance opposée à la nostre; à quel comble de gloire & de prospérité ne pouvons nous pas espérer de la voir par venir sous le Regne d'un Roy qui professe avec nous la même Religion, & qui en a tant à coeur les interets.

Douterions nous après celatant soit peu que le Seigneur ne nous regarde comme son peuple cheri, & qui est l'objet de son Amour le plus tendre. Ouy, Monseigneur, nous conterons a jamais entre les plus grandes graces que le Ciel nous pourroit faire, celle de nous avoir donné pour Souverain ce grand Monarque, dont les Vertus Royales font même l'admiration de ses ennemis, & les forcent malgré eux à luy donner toute leur estime.

Et que ne devons nous pas, Monseigneur, à Vostre Excellence qui à tant travaillé à faire réusir les justes prétentions de Sa Majesté sur cet Etat? C'est à Votre Excellence que nous sommes uniquement redevables du bonheur dont & cet Etat & nos Eglises vont jouir. Il ne falloit pas un Ministre moins éclairé, moins vigilant, moins actif, moins habile, pour conduire a une heureuse fin la négociation épineuse, rebutante, pleine de difficultez, dont Vostre Excellence estoit chargée, & dont elle a seule soutenu tout le poids.

Si nous estoit permis de souhaiter encore quelque chose, Monseigneur, ce seroit que Sa Majesté fut long tems représentée au milieu de nous par Vostre Excellence qui
a ter-

a terminé si heureusement cette grande affaire & d'une manière si glorieuse pour elle. Nous osons nous flatter que Vostre Excellence remplie de zele comme elle l'est pour les interrets de Sa Majesté, verroit avec plaisir les marques que nous luy donnerions en toute occasion de nôtre fidelité inviolable pour Sa Maïesté, & de la Veneration la plus profonde que sçavroyent avoir pour leur Souverain des sujets pleins des sentiments les plus respectueux, & qui admirent en luy les vertus les plus excellentes, & le merite le plus extraordinaire. Et c'est de quoy nous supplions Vostre Excellence d'agrèer les assurances les plus humbles, & les plus fortes, que nous prenons la liberré de luy donner en ce moment.

Puisse ce Grand Roy vivre longtems pour le bonheur de tous ses peuples, dont il fait les delices; & pour le bien de l'Eglise du Seigneur, dont il soustient les interests avec tant d'ardeur! Qu'il plaise au Ciel de luy donner une vie longue & heureuse, & de couronner toujours de gloire & de benediction les justes desseins de Sa Majesté! Que ce Roy pieux ait la joye & la consolation de voir à Monseigneur le Prince Royal une heureuse posterité, qui en imitant la pieté de ses glorieux & Augustes Peres puisse par la attirer aussi sur elle les graces du Seigneur les plus precieuses.

A tous ces voeux, & très sinceres & très ardents que nous faisons à Dieu pour la personne sacrée de Sa Majesté, & pour toute la Famille Royale, nous en joignons aussi Monseigneur pour la personne de Votre Excellence, & pour toute vostre Illustre & Generouse Maison. Nous supplions Vostre Excellence de les vouloir agrèer, & de permettre, qu'en nous recommandant très humblement à l'honneur de sa bienveillance, nous prenions la liberté de l'assurer de nostre profond respect, & de nostre soumission la plus humble.

Les Officiers de Justice & autres de la souveraineté firent aussi leur compliment à Son Excellence par la bouche de Monsieur P. Chambrier, Tresorier General, de la Souveraineté, comme suit.

MON-

MONSEIGNEUR.

Messieurs les Officiers de cet Etat, pour lesquels j'ay l'honneur de parler à Vostre Excellence, joignent leurs vœux & leurs acclamations à celle de tout le public & viennent vous témoigner leur joye de l'heureux evenement qui les range au nombre des sujets du grand Monarque que vous representez; Nous vous felicitons Monseigneur de ce qu'en rendant Justice aux droits de sa Majesté, on nous a donné un Souverain sous l'Auguste Autorité duquel nos fonctions deviendront plus eminentes & plus glorieuses. De nostre costé nous ferons tous nos efforts pour les remplir d'une maniere qui y réponde & qui puisse nous attirer son approbation, vous êtes Monseigneur le glorieux instrument qui avez servi à nous procurer les avantages dont nous allons jouir, c'est aussi à vous que nous en rapportons la gloire, vostre application sans relache, vostre prudence, vostre sagesse & vostre douceur ont conduit cette affaire à une heureuse fin à travers des obstacles infinis. Heureux nous mêmes si dans nos fonctions particulières nous pouvons toujours avoir ces éclatantes vertus devant les yeux & nous les proposer pour modèle.

Et comme les Etats assemblez le Lundy 31. d'Octobre precedent s'estoyent ajournés au Jedy 3. de Novembre pour vacquer au Jugement de cette celebre affaire, cela avoit obligé Messieurs les Quatre Ministraux de la Ville de Neufchatel a envoyer des lettres Circulaires à tous ceux d'entre les Bourgeois de Neufchatel qui résident en assez grand nombre en divers Villages de l'Etat, ils s'estoient rendus dans la Ville la plus part dès le Jedy; Et dès le bon matin du Vendredy on avoit fait donner quelques coups de Tambour par la Ville pour avertir les Bourgeois de Neufchatel Internes & Externes de se rendre en la Terrasse devant le Grand Temple au son de la grosse Cloche. Desorte qu'on la fit sonner precisément à midy; Et pour lors le Magistrat de la Ville se rendit au Chateau d'où il amena sur ladite Terrasse devant le grand Temple Son Excellence Monseigneur le Comte de Met-

Metternich précédé par les Gentils-hommes & marchant
entre Messieurs Bullot Premier Bourguemaître & de Mont-
mollin Banneret de la Ville de Neufchatel, après quoy ve-
noyent Monsieur de Stanian, Envoyé Extraordinaire de la
Reyne de la Grande Bretagne, Monsieur de Saint Saphorin
General Major au service de Sa Majesté Imperiale & l'un
de ses Ministres en Suisse, Monsieur Steyguer Envoyé de
de Leurs Excellences de Berne, Monsieur Runckel Secretaire
de Leurs Hautes Puissances & autres, accompagnés aussi de
quelques personnes du Magistrat. Le Conseil d'Etat & les
principaux Officiers de la Souveraineté marchoyent en suite.
Son Excellence fut placée avec les Ministres Etrangers, les
Conseillers d'Etat & les principales personnes de la suite
sur une Tribune qui avoit été dressée contre la muraille du
grand Temple. Il y avoit un Parquet au dedans duquel
estoit le Magistrat de la Ville; Et autour étoyent rangez
les deux Conseils de ladite Ville, les Pasteurs, les Officiers de
l'Etat & tous les autres Bourgeois de Neufchatel Internes &
Externes.

Ce fut Monsieur Bullot, Premier Bourguemaître qui
fit l'ouverture de l'Assemblée par le Discours suivant.

MONSEIGNEUR.

*Voicy le jour heureux, auquel la Bourgeoisie de Neufcha-
tel icy assemblée, doit recevoir & prestere le Serment, reciproque
entre son Prince & elle; Et faire la reconnoissance publique
& solennelle de Sa Maieité le Roy de Prusse pour nostre legiti-
me Souverain. C'est la le Prince que la Divine Providence
vient de nous donner en sa grace par le Ministère du Tribunal
suprême qui a exercé la Judicature dans cette grande & im-
portante affaire.*

*Que vostre sort est digne d'envie, meschers concitoyens,
que vostre bon-heur va estre grand?*

*Jusques icy, nous avons été gouvernez par des Princes,
benins à la verité, mais qui reconnoissoyent des supérieurs &
dont la religion estoit differente de la nostre.*

B

Ce

Ce n'est plus cela en ce iour.

Aujourd'buy, Monseigneur, nous avons la Consolation d'avoir pour Souverain un Grand Roy, un Roy independant, un Roy deffenseur de la Religion, l'amour & les delices de ses peuples & dont les sublimes & heroiques vertus rendront son nom glorieux dans tous les Aages.

Certainement cette Epoque va estre memorable & en benediction à nostre posterité la plus reculée, & je ne suis pas surpris de la joye vive & éclatante qu'elle cause dans les cœurs de cette assemblée.

Quel plaisir, en effet, Monseigneur, qu'elle satisfaction pour cette Bourgeoisie, de voir l'Auguste Ceremonie à laquelle nous allons vacquer, retablie, & tirée de l'espece d'oubly où elle estoit depuis plus de Cent cinquante Ans?

Un Règne qui commence sous de si favorables Auspices ne nous presente qu'un avenir agreable, & florissant, & c'est pour nous un garant assure que nous allons estre le peuple plus heureux du monde.

Venez donc, mes chers concitoyens, venez donc rendre vos hommages au Prince que le Ciel & la Justice nous ont destiné? Et comme Sa Majesté par la bouche de son Excellence Monseigneur le Comte de Metternich son Illustre & digne Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire va nous faire des promesses solempnelles, de nous protéger, maintenir & conserver dans tous nos droits, franchises & libertez; faisons aussi à nostre tour à ce Grand Roy des protestations sincères & publiques de nostre soumission & de nostre fidelité inviolables.

En fuitte de quoy Son Excellence, Monseigneur le Comte de Metternich parla de la sorte.

MESSIEURS.

La promptitude avec laquelle vous voyez que je prête le serment au Nom de Sa Majesté à la Ville & à la Bourgeoisie de Neuschatel vous doit être ce me semble un garent bien seur de la Bienveillance Royale de Sa Majesté envers vous & de ses
In-

Intentions sincères, tant pour l'exécution des Articles accordés cy devant, que pour la conservation & l'Augmentation même des franchises & libertez à sa bonne Ville de Neufchatel. Vous pouvez vous assurer, Messieurs, que les Bourgeois de Neufchatel tant internes qu'externes éprouveront tous les jours de plus en plus les bontés de Sa Majesté & la douceur de sa Juste domination, au de la de tout ce que je pourrois vous en exprimer par mei paroles.

Quoy que vous ne puissés pas douter des assurances que je vous en donne présentement après les plein pouvoir absolu & illimité dont Sa Majesté m'a honoré & que vous avez vû, Cependant pour vostre plus grande satisfaction à cet égard je veux bien vous promettre une confirmation de mon serment par Sa Majesté en la meilleure forme possible.

Je ne manqueray pas aussi de rendre un Compte prompt & exact à Sa Majesté du louable empressement des Bourgeois de Neufchatel à luy prêter entre mes mains leur serment d'obéissance & de fidelité; & sur tout de la grande part que la Ville a eu à la bonne Justice qu'on a rendue à ses droits. Je ne doute pas que vous n'avez prêté ce serment avec d'autant plus de plaisir, que vous l'avez considéré comme une suite de celuy de vos sages Ayeux & des engagements légitimes par eux pris avec les Autheurs de Sa Majesté dans le fameux Acte de 1406. dont le malheur de tems plutôt qu'aucun défaut de bonne volonté de vostre part avoit jusq' icy suspendu l'exécution.

Après qu'il eut finy, Son Excellence demeurant de bout aussi bien que ceux qui étoient sur l'Estrade, Monsieur Hory le plus Ancien des Conseillers d'Etat présens, prononça à haute voix le serment que Son Excellence devoit prêter au Nom de Sa Majesté.

MONSEIGNEUR,

Au nom & en vertu du Plein pouvoir que vous avez de sa Maesté FREDERIC Par la Grace de Dieu Roy de Prusse &c. &c. Notre Souverain Prince & Seigneur, vous promettés & jurés par vostre foy & Serment (qui doit valoir icy tout autant que si

d'estoit celuy de Sa Maieslé Elle même en personne,) a ses Bourgeois de Neufchatel icy assemblez pour recevoir ledit Serment, & à leurs Hoirs & Successeurs, que Sa Maieslé leur tiendra & maintiendra leurs franchises libertés & Constitutions, ensemble leurs Anciennes bonnes coütumes écrites & non écrites desquelles ils ont usé notoirement aux tems passés, comme aussi les Declarations par escrit que Vostre Excellence nous a données de la part de Sa Maieslé, & notamment tant celle du 31. d'Octobre dernier que les neuf articles Generaux pour tout l'Etat, & les neuf articles particuliers pour la Ville & Bourgeoisie de Neufchatel, tout ainsy qu'ils sont contenus dans les Cabiérs que vostre Excellence nous en a remis signez de sa main, & ainsy vous le jurez & le promettez au Nom du Roy nostre Souverain Prince & Seigneur.

Aprés quoy Monsieur le Conscillér Hory luy en repeta les premières paroles, Que Son Excellence prononça à haute voix en disant, la main droite placée sur le Cœur.

Je le Jure & le promets au Nom du Roy nostre Souverain Prince & Seigneur.

Ensuite Son Excellence Monseigneur le Comte de Metternich s'estant assis dans son fauteuil & les Ministres Etrangers & Conscillers d'Etat sur leurs sièges, Monsieur le Conscillér Hory dit à haute voix.

Messieurs les Bourgeois, écoutez le serment qu'on va vous lire.

Ce serment fut lû à haute voix par Monsieur Huguenin, Secrétaire du Conscil d'Etat, comme s'ensuit.

Messieurs les Bourgeois, vous jurez à Dieu vostre Createur & la part que vous pretendez en Paradis, que vous serés, feaux & obeissans Bourgeois à Sa Majesté FREDERIC ROY DE PR. &c. &c. Vostre Souverain Prince & Seigneur, selon le contenu de vos franchises & Libertez & de vos Anciennes bonnes coütumes écrites & non écrites, luy payer tous travaux & Censés dûes, son profit bonneur, & Exhaltation pourchasser, & son dommage éviter; Et si aucune conspiration ou entre-prise

prise contre son bien, honneur, autorité & prebeminence de sa personne & de son dit Comté se faisoient, le luy révéler & défendre, envers & contre tous, de vos biens & personnes à vostre pouvoir, & serés & rendrez tout devoir, comme vray & Loyaux Bourgeois, selon vos dites franchises & bonnes Couëtumes, sont tenus faire & rendre à leur Souverain Seigneurs. Ainsy vous le jurés.

Monfieur Hory reprenant la parole dit encore à haute voix,

Messieurs Bourgeois, levez les mains & dites apres moy, Ainsy vous le jurés.

Surquoy tous les Bourgeois (même les Conseillers d'Etat qui pour lors se leverent & se tinrent de bout) s'ecrièrent avec joye & empressement la main droite levée au Ciel.

Ainsy nous le jurons.

A peine ces derniers mots furent prononcés, qu'il furent suivis de mille & mille acclamations de joye & de cris redoublez de *Vive le Roy* & accompagnez d'une décharge generale de la Mousqueterie, aussi bien que des Canons & des Mortiers.

La Ceremonie finit par le Discours suivant, prononcé par Monfieur de Montmollin Banneret de la Ville de Neufchatel.

MONSEIGNEUR,

La promptitude & l'empressement avec lequel les Bourgeois de Neufchâtel Internes & Externes, se sont rendus en foule dans ce lieu pour y recevoir de Vostre Excellence le serment du Roy, nostre Souverain Prince & Seigneur, & pour luy prêter en suite celuy de fidelité que nous devons à Sa Majesté en conformité de nos Franchises & libertez, doivent persuader à Vostre Excellence qu'une vive & sincère joye régné aujourd'uy dans nos Cœurs. Pourrions nous en effet ne nous pas livrer aux transports que cette joye nous inspire, lors que nous considérons les grandes & merveilleuses choses que Dieu vient de faire pour nous. Nous voyons un long Interrègne meslé de tant de traverses & d'inquietudes, agité par de si violens mouvemens, enfin heureusement & paisiblement terminé, par la Reconnoissance du legitime Souverain que la Providence Divine nous avoit destiné, tant par la Justice même de sa cause, que pour le bien & l'avantage de nostre Chère Patrie. Par là & s'il plait à Dieu, le Calme va Succéder à l'orage, la paix & la tranquillité au Trouble & à l'agitation. Par là nous allons voir renaitre

ces jours fortunéz, le siècle d'or si vanté dans l'antiquité, mais si peu connu dans les tems où nous vivons. Tout nous promet cette félicité. C'est icy une œuvre merveilleuse que Dieu a faite à nos yeux. C'est icy une Journée grande & mémorable que Dieu a faite pour nous rejouir. Il y eut précisément hier 177. ans que la lumière de l'Évangile éclaira pour la première fois ce Temp le sacré devant les murs duquel nous sommes présentement assemblez. A la vérité nous avons jouy depuis doucement & tranquillement de ce précieux avantage : Mais enfin le principal nous manquoit encore. C'estoit de vivre sous une Domination Protestante, & de nous voir par ce moyen entièrement à couvert de ce zele outré de l'Église Romaine qui a fait de si grands Ravages en divers endroits de l'Europe, & du triste sort de tant de Peuples & Etats Protestans qui en ont éprouvé les funestes effets. Nous voicy présentement au Comble de nos souhaits. Nous trouverons désormais en la personne de nostre Souverain, non seulement un Prince, qui professe une même Religion avec nous, mais aussi & en même tems un Monarque Puissant, très capable de nous protéger, & que Dieu a suscité en nos jours pour estre l'un des Principaux Défenseurs des Églises Protestantes : Un Prince Doux, Juste, Bon, Sage & Religieux dont le zèle & la pieté animent toutes les actions. De sorte qu'il ne manquera pas de faire fleurir de plus en plus au milieu de nous nostre sainte Religion, en favorisant, en appuyant efficacement les excellens établissemens que l'on a déjà faits ou que l'on pourra encore faire dans la suite. Mais s'il y a lieu Monsieur, d'espérer un si grand bonheur par rapport au spirituel, a quoy ne devons nous pas nous attendre pour le Temporel. Déjà nos franchises & libertez sont affermies & même considérablement augmentées, tant par les Articles Généraux accordez pour tout l'Etat, que par les particuliers qui concernent la Ville ; Nous voyons par la disparoitre tout d'un coup ces nombreuses Difficultés qui depuis 150. ans ont si souvent troublé l'heureuse harmonie qui auroit dû régner entre nos Princes & nous. Diverses autres Déclarations favorables données par Vostre Excellence au Nom de Sa Majesté, contribueront encore à l'affermissement, à l'accroissement même de nostre bonheur. C'est ainsi que nous n'aurons pas lieu d'envier les grands avantages dont jouissent déjà les autres Peuples soumis à la Domination de Sa Majesté ; Mais sans aller chercher bien loin des preuves de cette vérité, l'auguste solennité pour laquelle nous sommes icy assemblez, ces sermens négligez depuis un siècle & demy & qui alloient tomber dans l'oubly ; ces sermens mutuels que l'on vient de solenniser entre le Roy nostre Souverain Prince & Seigneur & nous, ne doivent ils pas nous convaincre de Sa Royale bien veillance. Quoy de plus sacré, quoy de plus propre à fixer pour toujours les limites de l'autorité Souveraine & de la liberté publique ; C'est donc à nous, mes Chers Concytoyens, c'est donc à nous à tâcher de nous rendre digne du Riche présent que le Ciel nous envoie,

pre-

premierement par une profonde & sincere reconnoissance pour les Bon-
rez du Tout puissant, & en suite en observant exactement le serment
que nous venons de prêter, par la juste obeïssance & la fidelité invio-
lable que nous devons conserver à jamais pour l'Excellent & Auguste
Souverain qu'il plaît à Dieu de nous donner en sa Grace. C'est par la
que nous pourrons attirer sur nous la continuation des Benedictions
d'en haut, & de la Royale bien veuillance de Sa Majesté. Ouy, Mon-
seigneur, je crois lire dans les yeux, je crois penetrer dans les cœurs de
cette nombreuse assemblée, que ces sentiments y sont profondement gra-
vez. Recevez donc, Monseigneur, au nom du Roy notre Souverain
Prince & Seigneur, ces premiers & sinceres hommages de sa fidelle
Bourgeoisie de Neufchatel. Recevez les voeux que nous adressons au-
jourd'hui de tout nostre cœur au Ciel pour la conservation de la Per-
sonne sacrée de Sa Majesté, pour sa parfaite prosperité, pour la longue
durée de son Glorieux Regne & pour l'affermissement de sa juste Domi-
nation sur nous. Nous faisons les mêmes voeux pour Monseigneur le
Prince Royal, & pour Madame la Princesse Royale son Epouse dont
nous esperons d'apprendre bien tôt l'heureuse delivrance, afin que selon
nos souhaits les plus ardents, la Royale Posterité de Sa Majesté puisse
regner à jamais sur nous jusques à la fin des siecles. Pour vous, Mon-
seigneur, qui avez si excellentement & si heureusement executé la Commission
importante dont Sa Majesté vous avoit chargé, qui avez été l'Ilustre
& Glorieux Instrument dont la Providence s'est jéray pour operer cet
admirable evenement, & qui par la vous estes acquis une Gloire & une
Reputation Immortelle, assurez vous que toute cette Bourgeoisie qui à ses
yeux tourne sur vous, n'oubliera jamais les obligations infinies qu'Elle
vous a, que pendant le séjour que vous ferés en ce pays nous aurons
toujours pour vostre Excellence tout le respect & toute la soumission qu'elle
merite si justement & que nous faisons aussi les voeux les plus ardents
pour la conservation & pour la prosperité de vostre Excellence.

On reconduisit Son Excellence au Chateau de la même
manière qu'on l'avoit amené.

Mais avant que d'y retourner Son Excellence fit jetter
de puis la haute Muraille qui régné au tour de la Terrasse,
au Peuple qui estoit en foule dans la place au dessous, une
grande quantité de toutes espèces, parmi les quelles il y a-
voit un bon nombre de Louis d'or, de doubles Louis meme
de quadruples Ducats & autres pieces d'or.

Son Excellence donna aussi ordre qu'on fit couler une
Fontainete de Vin dans la Ville

La Journée finit par un Magnifique Repas que Son
Excellence donna au Chateau aux Ministres Etrangers, aut
Con-

Conseillers d'Etat, au Doyen & aux Pasteurs de la Ville, & aux Magistrats de la dite Ville. Les Santez du Roy nôtre Souverain, de Monseigneur le Prince Royal, de Madame la Princesse Royale y furent bûes solennellement au bruit des Canons & des Mortiers, aussi bien que celles des Puissances qui sont intervenuës dans cetté affaire & des Louables Cantons Alliez de l'Etat de Neufchatel.

Au reste le Conseil d'Etat, la Ville de Neufchatel & La Bourgeoisie de Vallengin ont remis à Son Excellence des Lettres pour Sa Majesté contenant leurs felicitations & protestations de fidelité &c.

On ne sauroit finir cette Relation, sans remarquer que ces sermens reciproques ont été prêtéz avec les acclamations publiques & un applaudissement Universel; Et que les Bourgeois de Neufchatel donnerent Generalement en cette rencontre les témoignages de joye & de satisfaction les plus éclatans & les plus grands qu'on puisse s'imaginer. En sorte qu'à peine purent ils attendre que leur serment fut lû pour lever les mains & pousser au Ciel les Cris *de Vive le Roy*. Ainsy l'on ne sauroit assez admirer la Providence, ny rendre assez d'Actions de Graces au Tout puissant de ce qu'en plaçant Sa Majesté le Roy nostre Souverain Prince & seigneur, sur le Throne de cette souveraineté, il semble que les Esprits, cy devant divisés en partis & en factions de puis 35. Ans, soyent à présent entierement disposéz à se réunir. C'est a quoy sans doute ne contribuera pas peu l'Equité, la Douceur, la Bonté & la Generosité qui paroissent dans tous les Discours & dans toutes les Actions de Son Excellence Monseigneur le Comte de Metternich, ce qui luy a déjà gagné les coeurs de tout le monde. De sorte que selon toutes les apparences & moyennant la benediction de Dieu cét Etat ne sauroit manquer de jouir d'une profonde paix, & d'un parfait bonheur à tous égards, sous la douce, Juste & Excellente Domination de Sa Majesté, pour la conservation & la prosperité de la quelle on fait generalement en ce Pays les vocux les plus ardens & les plus sincères.

* * * * *
* * * * *





NA 762.
40

ULB Halle 3

005 482 712



M.C





